

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22432**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion ; Mention Droit de l'immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Perpignan, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

13286 droit immobilier, 13297 bail immobilier, 13292 droit concurrence et consommation

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialité Droit des biens et promotion immobilière.

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Conseiller en matière de droit immobilier les personnes physiques ou morales.
- Gérer des contentieux.
- Rédiger des contrats en ce domaine.
- Assurer la gestion juridique de programmes immobiliers et d'ensembles immobiliers.
- Effectuer des transactions.
- Participer au montage de projets immobiliers (construction, réhabilitation).
 - Contrôler la conformité de réalisation du projet, du chantier, des prestations et effectuer des ajustements
 - Contrôler la réalisation des actions menées et émettre des préconisations
 - Conseiller une collectivité sur la politique foncière (habitat, logement, renouvellement urbain, revalorisation de territoire, ...)
 - Organiser la mobilisation des financements et suivre les appels de fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux
 - Planifier des études et des interventions techniques préalables au démarrage des travaux (sondage des sols, dépollution, fouilles archéologiques, ...)
 - Veiller à la sécurité juridique d'entreprises et en défendre les intérêts lors d'opérations financières et juridiques
 - Mettre en œuvre et suivre les relations avec un réseau de partenaires, collectivités locales, instances représentatives de locataires ou propriétaires
 - Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes
 - Suivre et analyser l'évolution du marché foncier de l'immobilier et de la construction
 - Mettre en place les actions (contentieux, recouvrement, ...) à la suite de réclamations ou d'anomalies
 - Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique
 - Intervenir pour des projets/missions d'urbanisme Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes

Le titulaire de cette certification est capable de :

- maîtriser les différents outils de la gestion immobilière et patrimoniale en vue de conseiller efficacement dans tous les aspects des secteurs immobiliers et patrimoniaux ;
- maîtriser les outils du contentieux en droit immobilier et de la construction en vue de prévenir et d'assurer le suivi des contentieux dans le secteur immobilier ;
- maîtriser la rédaction de consultation et plaidoirie en droit immobilier et de la construction en vue d'assister juridiquement une entreprise, une collectivité ou un particulier ;
- maîtriser les différents outils en matière de construction et d'urbanisme en vue de participer au montage de projets immobiliers ;
- offrir une expertise complète d'une situation patrimoniale en vue de conseiller les actes juridiques appropriés ;
- analyser les implications fiscales d'une situation juridique ;
- analyser les principaux droits patrimoniaux et les prérogatives qui en découlent (propriété, bail, usufruit, servitudes, suretés) en vue de rédiger des contrats y compris ceux de la pratique notariale ;
- actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine en vue de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique ;
- rechercher et réunir la documentation juridique en vue de procéder à une analyse complète des implications des textes réglementaires et législatifs.

Le titulaire de cette certification possède les compétences suivantes :

- Conduite de projet
- Expertise de biens
- Techniques de construction
- Réglementation du contentieux
- Procédures de rédaction d'actes juridiques

- Normes environnementales
 - Marché de l'immobilier
 - Fiscalité
 - Eléments de base en urbanisme
 - Economie de la construction
 - Droit immobilier
 - Droit de l'urbanisme et de la construction
 - Réglementation fiscale immobilière
- droit des risques majeurs
 - protection du patrimoine historique ou naturel
 - maîtrise de l'ingénierie publique
 - connaissance de l'état du contentieux foncier
 - maîtrise des évolutions jurisprudentielles dans les processus publics et privés de décision et d'investissement
 - ingénierie juridique (montages juridiques de l'intervention publique, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...)
 - contentieux de l'immobilier dans les formations classiques du droit public et du droit privé
 - conduite de projets ou de programmes de promotion immobilière avec ou par les collectivités, les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le secteur de la construction, de l'urbanisme ou de l'immobilier.

Il peut exercer au sein de :

- Cabinets d'avocats (sous réserve de satisfaire aux obligations réglementaires d'accès aux professions réglementées)
 - Etudes de notaires (sous réserve de satisfaire aux obligations réglementaires d'accès aux professions réglementées)
 - Collectivités territoriales
 - Sociétés de promotions immobilières
 - Compagnies d'assurances
 - Entreprises privées ou publiques
 - Bureaux d'études
- Professions de l'immobilier réglementées par une carte professionnelle basée sur un cursus juridique
 - Métiers de l'encadrement dans les organismes d'intervention délégués de l'Etat et des collectivités (OPH, SEM, EPA, EPIC, entreprises publiques...)
 - Juriste d'entreprises, de banques ou assurance, d'association ou de groupements professionnels, syndicats, ordres et chambres professionnelles juridiques ou techniques
 - Expert et/ou encadrant de programmes d'assistance technique, de consultations, d'évaluation de projets ou d'estimation des biens
 - Métiers du droit (professions libérales ou auxiliaires de justice : barreau, conseil juridique, notariat, expertise judiciaire...) (sous réserve de satisfaire aux obligations réglementaires d'accès aux professions réglementées).
- Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeant un haut niveau de connaissance dans le domaine du Droit de l'immobilier et de la construction, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit.
- Avocat spécialisé dans le droit immobilier (sous réserve de satisfaire aux obligations réglementaires d'accès aux professions réglementées)
 - Notaire spécialisé en droit immobilier (sous réserve de satisfaire aux obligations réglementaires d'accès aux professions réglementées).
 - Juriste d'entreprise spécialisé en droit immobilier.
 - Juriste de société de promotion immobilière ou de constructeurs.
 - Collaborateur des collectivités territoriales en urbanisme.
 - Gestionnaire de biens immobiliers.
 - Conseil en assurance, construction.
 - Responsable de portefeuilles copropriétés.
 - Administrateur de biens.
 - Gestionnaire de logements sociaux.
 - Expert immobilier et foncier.
 - Gérant et syndic d'immeubles.
 - Promoteur immobilier (construction, réhabilitation).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1903 : Défense et conseil juridique

K1802 : Développement local

C1503 : Management de projet immobilier

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1 - Droit général de l'urbanisme, de l'environnement et des risques

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Droit et gestion des risques

UE2 - Territoires, habitat et biens immobiliers

- Aménagement territoire, politique de la ville & habitat social
- Introduction à l'estimation des biens immobiliers
- Informatique appliquée (autocad ou autre)

UE3 - Droit de la promotion immobilière

- Droit de la promotion immobilière
- Droit notarial et contrat de vente d'immeuble
- Droit des sociétés immobilières

Semestre 2

UE1 - Copropriété et financement des constructions

- Droit et gestion des ressources humaines de la copropriété
- Évaluation économique d'un projet immobilier et financement de la construction

UE2 - Droit spécial de l'environnement et de l'urbanisme

- Droit de l'eau
- Droit pénal spécial (urbanisme)
- Droit spécial de l'environnement

UE3 - Approfondissements socio-professionnels

- Langue spécialisée au choix (1 sur 2)
 - Anglais
 - Espagnol
- Option au choix (1 sur 2)
 - Management et communication interne
 - Activités sportives
- Conférences socio-professionnelles et séminaire de méthodologie
- Stage d'immersion en milieu professionnel (20 semaines)

Semestre 3

UE1 - Socio-économie et marchés du foncier

- Économie et sociologie de l'habitat
- Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public

UE2 - Expertise et contentieux des constructions

- Éthique et responsabilité
- Contentieux foncier

UE3 - Contrats et responsabilité des constructeurs

- Baux d'habitation
- Contrat de construction de maison individuelle

Baux professionnels
Assurance de la construction et responsabilité constructeurs

Semestre 4

UE1 - Droit de l'urbanisme durable

Actualité et législation spéciale de l'urbanisme
Droit international, méditerranéen et interne du développement durable

UE2 - Communication et spécialisation socio- professionnelles

Option au choix (1 sur 2)1 langue au choix
Anglais
Espagnol
Activités sportives
Conférences professionnelles et séminaires de méthodologie
Projet Professionnalisant Partenaires - Université (24 semaines)

UE3 - Immobilier d'entreprise

Actualité du droit de la copropriété appliquée aux professionnels
Baux commerciaux et immobilier d'entreprise
Marketing immobilier
Évaluation économique de l'entreprise

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui
En contrat d'apprentissage	X	Oui
Après un parcours de formation continue	X	Oui
En contrat de professionnalisation	X	Oui
Par candidature individuelle	X	Oui
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement Arrêté du 19 juin 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :